

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél : 04.50.97.21.81

fallion-dubreuil@wanadoo.fr

**Vente aux enchères publiques
à MARIGNIER (74), 1112 route de Vernant
d'une maison en cours de restauration**

Mise à prix : **DIX -NEUF MILLE EUROS
(19.000 €), frais en sus**

Le **JEUDI 01 JUIN 2023 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605.520.071, dont le siège social est sis 4,Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, venant aux droits de la Banque Populaire des Alpes, agissant poursuites et

diligences de son Directeur Général domicilié ès-qualités audit siège,

ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune de **MARIGNIER (74970)**, au 1112 route de Vernant, **une maison à usage d'habitation à rénover** implantée sur deux parcelles cadastrées section B n° 89 et 91 pour une contenance totale de 4 a 21 ca, tels que les biens existent, se poursuivent et comportent avec tous les immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune restriction ou réserve.

La construction, datant probablement du début du XXème siècle, est à rénover, seule la toiture étant achevée.

La construction se développe sur trois niveaux en cours de réhabilitation puisque la surface actuellement habitable est seulement de 33,87 m², recouvrant une cuisine un espace de vie qui fait fonction de chambre, coin télévision et espace douche.

Elle a été acquise en 2013 au prix de 140.000 €.

Occupation : A la date du PV de description, le bien était occupé par le débiteur saisi.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier de justice, le 13 octobre 2022, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par commissaire de justice, **le vendredi 12 mai 2023 de 14 heures à 15 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **3.000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 24 novembre 2022 et du PV de description y annexé (RG N° 22/01903)

2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur

<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 3 avril 2023

SELARL F.D.A